

<https://www.aefinfo.fr/depeche/719342-budget-2025-de-l-education-nationale-132-m-par-r...>

Antonin Gouze

7 min read

Budget 2025 de l'Éducation nationale : +132 M€ par rapport à 2024 et 4 000 postes d'enseignants supprimés

Le budget 2024 du ministère de l'Éducation nationale sera de 63 Md€, soit 834 M€ de plus qu'en 2024, annonce le MEN le 10 octobre 2024. Cependant, si l'on se réfère au budget rectifié en février 2024, cette hausse est seulement de 132 M€. En termes d'effectifs, 2 000 postes d'AESH sont créés et 4 000 postes d'enseignants supprimés, même si le taux d'encadrement s'améliore. Le MEN annonce aussi que "les moyens mis en place à la rentrée 2024 pour les groupes de besoin en classe de 6e et 5e sont reconduits en 2025" et que 98 M€ supplémentaires sont consacrés au pacte enseignant.



LE PLF 2025 prévoit que les moyens mis en place à la rentrée 2024 pour les groupes de besoin en classe de 6e et 5e sont reconduits en 2025 et que 98 M€ supplémentaires sont

consacrés au pacte enseignant. Shutterstock - Maurice Yom

Le ministère de l'Éducation nationale a présenté jeudi 10 octobre 2024 le PLF 2025 pour l'Éducation : le budget annoncé du MEN est ainsi de 63 Md€, soit 834 M€ de plus que le budget 2024 (+1,4 %) qui était de 62,1 Md€ sur le périmètre "Éducation nationale" (sans le périmètre "Jeunesse").

Cependant, ceci est une augmentation "rapport au budget cible 2024, à champ constant". Si l'on se réfère au budget voté dans le PLF 2024 et amputé de 692 M€ en février 2024 ([lire sur AEF info](#)), cette hausse est seulement de 132 M€.

Une baisse de 2 000 ETP par rapport à 2024

En termes d'effectifs, le budget 2025 dévoilé par le MEN prévoit la suppression de 4 035 ETP d'enseignants et la création de 2 000 postes d'AESH et de 35 postes administratifs. Soit une baisse des effectifs globaux de 2000 ETP par rapport à l'exercice budgétaire précédent. Dans le détail :

- 3 155 ETP sont supprimés dans le premier degré public,
- 181 ETP sont supprimés dans le second degré public,
- 660 ETP sont supprimés dans le premier degré privé sous contrat,
- 40 ETP sont supprimés dans le second degré privé sous contrat,
- 35 ETP administratifs sont créés.

Le MEN souligne néanmoins que "81 000 élèves de moins sont attendus à la rentrée 2024 et 97 000 de moins à la rentrée 2025", ce qui aurait dû entraîner "une baisse de 5 000 ETP d'enseignants", selon le MEN. Ainsi, le ministère fait valoir que les effectifs par classe à la rentrée 2024 dans le premier degré s'améliorent encore pour atteindre 21,4 élèves par classe, soit le niveau "le plus bas jamais mesuré depuis la mise en place de ce suivi par la Depp".

Dans le second degré, le taux d'encadrement (H/E) - le nombre moyen d'heures hebdomadaires d'enseignement délivrées par élève - s'améliore également légèrement pour s'établir à la rentrée 2024 à 1,362 (contre 1,357 en 2023). Le MEN souligne que cela est notamment lié aux "2 300 emplois déployés pour les groupes de besoin en classe de

6e et 5e à la rentrée 2024 et 650 emplois pour ouvrir des UJIS depuis 2020 dans le 2d degré"

98 M€ supplémentaires pour le pacte enseignant

Pour les personnels, le MEN rappelle qu'entre 2020 et 2025, "7,9 Md€ auront ainsi été investis pour mieux valoriser et rémunérer les personnels du MEN" et promet que "le budget 2025 apportera des progrès en matière de déroulé de carrière".

Le ministère annonce ainsi que 5,7 Md€ seront consacrés à "une hausse du nombre de promotions à la hors-classe en 2025 (passage du taux de 22 à 23 %)" pour les enseignants, ce qui "contribue à accélérer les carrières, notamment en milieu de carrière". Une "montée en charge de 98 M€" du pacte enseignant est également prévue "au profit de la mission prioritaire de RCD dans le 2d degré". Cela représente "420 000 parts de pactes attribuées aux académies, soit 50 000 parts de pacte supplémentaires par rapport à 2024", précise le ministère.

Pour les personnels de direction, à compter du 1er janvier 2025, le deuxième grade de la carrière sera revalorisé "avec des possibilités de déroulement de carrière facilitées et pour leur permettre d'accéder à une rémunération plus attractive", grâce à la "linéarisation" de l'échelon spécial et la création d'un 7e échelon (HEB bis). Au total, "6 M€ sur deux ans seront mobilisés", avec un "gain par agent qui s'élèvera à 585 € nets par an entre 2023 et 2025".

Par ailleurs, le budget prévoit :

- Pour la filière administrative, le plan de requalification des emplois se poursuit, avec 7 M€ supplémentaires en 2025, pour transformer des emplois de catégorie C en catégorie B, soit +7 880 € bruts par an et par emploi,
- En Seine-Saint-Denis, "26 000 agents du ministère ont bénéficié de la prime des agents publics en 2024, pour un montant moyen de 6 148 € et un total de 170 M€. Ce dispositif se poursuit en 2025".

2 000 AESH supplémentaires pour l'école inclusive

La scolarisation des enfants en situation de handicap est citée comme "un objectif prioritaire" par le ministère, qui annonce un "plan d'action métier sur les parcours

professionnels des AESH" qui devrait aboutir en 2025 et doit permettre de "construire des carrières professionnelles et de valoriser les acquis de l'expérience pour accéder au métier d'éducateur spécialisé au sein de l'EN".

Comme précédemment évoqué, le recrutement de 2 000 AESH est prévu dans le budget, pour un total de 4,6 Md€ consacrés à l'école inclusive en 2025. Le MEN rappelle que "grâce à cet investissement, 500 000 élèves en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire à la rentrée 2024".

Les moyens du PLF 2025 doivent aussi permettre de "poursuivre le développement des Ulis, notamment en collège", tandis que "l'expérimentation des PAS se poursuivra par le déploiement de 100 emplois" et que "25 M€ sont dédiés au fonds pour le matériel pédagogique adapté".

Les moyens des "groupes de besoins" maintenus en 6e et 5e

Dans le cadre du "choc des savoirs" et dans sa volonté "d'élever le niveau", le MEN indique que "les moyens mis en place à la rentrée 2024 pour les groupes de besoin en mathématiques et en français en classe de 6e et 5e, soit 2 300 emplois, sont reconduits en 2025". Cependant, il précise à la presse que "le budget ne statue pas sur l'extension des groupes en 4^e et 3^e, car la ministre souhaite d'abord évaluer le déploiement des groupes et présentera ultérieurement les arbitrages pour la rentrée 2025".

Par ailleurs, en éducation prioritaire, le ministère souligne que le PLF 2025 "accompagne le renforcement de la continuité pédagogique, avec la possibilité pour les collégiens en éducation prioritaire qui le souhaitent de bénéficier d'un accueil élargi de 8 heures à 18 heures" et que les moyens du dispositif Devoirs faits "seront reconduits en 2025".

La mise en œuvre des contrats locaux d'accompagnement (CLA) se poursuivra également avec "la reconduction d'une enveloppe de 5,4 M€ en 2025".

Par ailleurs le ministère annonce que :

- La réforme de la formation des enseignants n'est pas dans ce budget car elle sera mise en œuvre sur le budget 2026,
- Le fond d'innovation pédagogique (FIP) sera doté de 25 M€ supplémentaires,

- Le fonds de soutien des activités périscolaires (FSDAP) sera mis en extinction à la rentrée scolaire 2025,
- 10 M€ supplémentaires seront consacrés au pass culture en 2025,
- 20 M€ sont inscrits au PLF 2025 au titre des Vacances apprenantes, soit le même montant qu'en 2024.
- dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, le PLF pour 2025 prévoit la prise en charge par l'État de la gratification des lycéens de la voie professionnelle pendant leur période de stage (370 M€ en 2025).

Generated with Reader Mode